

Le petit Larouche

sur la Colline
L'ABC de la vie d'une députée

Vidée par la prorogation imposée par Justin Trudeau puis par la campagne électorale, la Chambre des communes est à nouveau habitée. Il y règne une atmosphère de rentrée de classe, où nous devons faire connaissance avec plusieurs nouveaux collègues.

Dès la première journée, l'ensemble des députés ont procédé à l'élection d'un président, monsieur Francis Scarpaleggia. Juste avant, le Bloc Québécois avait tenu un caucus spécial pour nous préparer à ce nouveau Parlement et répartir les rôles. À ce titre, mon mandat de porte-parole de la Condition féminine, d'Égalité des genres et des Aînés a été reconduit. Je suis honorée de cette confiance renouvelée de la part de mon parti.

Au jour deux, le discours du trône a été prononcé par Charles III, mais nous n'y avons pas assisté, fidèles à la position traditionnelle du Bloc Québécois contre la monarchie. Nous déplorons notamment les coûts engendrés par la visite royale et qui sont assumés par les contribuables.

Jeudi matin, j'ai tout d'abord assisté à la conférence de presse de notre chef, Yves-François Blanchet, annonçant le dépôt de la nouvelle mouture du projet de loi pour protéger la gestion de l'offre, tel que promis durant la campagne électorale. J'ai pu ensuite poser mes premières questions durant mon tour de garde. Il s'agit des moments où, en plus de la période de questions, les députés sont en Chambre pour participer aux travaux.

Ma première question concernait le logement social et l'itinérance. La ville de Granby doit être reconnue « communauté désignée » afin de recevoir sa juste part de financement en vertu du programme fédéral Vers un chez soi. J'ai également tenté de savoir si l'ancien ministre de l'Agriculture appuyait notre projet de loi sur la protection de la gestion de l'offre.

Lors de ma première intervention à la Chambre, en réponse au discours du trône, j'ai relevé l'absence d'un véritable soutien financier pour les aînés et de mesures spécifiques pour lutter contre la hausse de la violence envers les femmes.

Au cours de la deuxième semaine, à la suite de l'amendement des conservateurs au discours du trône, le Bloc a réussi à faire voter un sous-amendement visant à obtenir le dépôt d'un budget dès ce printemps. Cela nous permettra d'avoir une vision claire sur les finances de l'État. Avant de continuer à proposer des dépenses, nous, les parlementaires, avons le droit de connaître la situation réelle.

Les comités seront formés sous peu, et je devrais être nommée vice-présidente du comité permanent de la Condition féminine. Puis, les travaux de la Chambre prendront une pause estivale à compter du 20 juin.

D'ici la publication de ma prochaine chronique, prévue pour septembre, je vous souhaite un très bel été et j'espère vous rencontrer alors que je sillonnerai la circonscription.

VOTRE DÉPUTÉE DE SHEFFORD



ANDRÉANNE LAROUCHE

Votre députée de Shefford

- 🏠 400, rue Principale, bureau 101
Granby (Québec) J2G 2W6
- ✉ andreanne.larouche@parl.gc.ca
- ☎ (450) 378-3221
Sans frais : 1-866-929-0939
- 🌐 andreannelarouche.ca
- 📍 /votredeputeedeShefford

